

Bilan d'émissions de GES

CCI de Bastia et de la Haute-Corse(2B)

Application du décret du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre.
Format de restitution conforme à l'Annexe 3 de la *Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à Effet de Serre* (version 2, mise en ligne le 27 avril 2012, Cf. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bilans-des-emissions-de-gaz-a.html>).

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : **Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse (CCIT 2B)**

Code NAF : **9411 Z (Activités des organisations patronales et consulaires)**

Code SIREN : **182 020 040**

Numéros de SIRET associés à la personne morale :

- Site de l'**HOTEL CONSULAIRE** : n° **SIRET 182 020 040 00016**.

Activités: Ce bâtiment est occupé par des agents répartis entre les services centraux et la Direction des Entreprises et Territoires (DET). L'ensemble de ces agents ont une activité administrative qui s'exerce par l'accueil du public, des déplacements dans les entreprises de Haute-Corse, des déplacements sur les différents sites de la CCIT de Bastia et de la Haute-Corse (centre de formation, antennes), l'organisation de journées d'information dans le bâtiment ou sur l'ensemble du territoire, ou des déplacements hors du territoire (formation, colloques, congrès, réunions,...).

Le site se compose d'un ancien bâtiment du 19^{ième} entièrement rénové sur 2 étages, et d'un nouveau bâtiment adossé en (R+3), pour une superficie globale de 2 200 m² environ. Les 2 bâtiments regroupent 55 bureaux, une salle du conseil, une salle de restauration, des salles de réunion et des locaux informatiques.

- Site de l'**INSTITUT MEDITERRANNEEN DE FORMATION** : n° **SIRET 182 020 040 00107**.

Activités : ce bâtiment est occupé par des agents de la CCIT de Bastia et de la Haute-Corse qui répondent aux besoins des entreprises tant en formation initiale, qu'en formation professionnelle continue.

Ce bâtiment accueille au quotidien plusieurs publics tels que des étudiants ou des salariés de différentes entreprises en formation (CACES, ...).

Le site se compose de 3 736 m² répartis sur 2 étages, regroupant 24 bureaux, dont 4 loués à l'IUFM, 28 salles de formation, un amphithéâtre et une cafétéria.

- Site du **PORT DE BASTIA & de l'ILE ROUSSE** : n° **SIRET 182 020 040 00057**

Activités : La CCIT de Bastia et de la Haute-Corse assure la gestion du domaine public à l'intérieur du périmètre concédé. Les missions sont la réalisation, l'entretien, le renouvellement, l'exploitation, le développement et la promotion des ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services nécessaires au fonctionnement des deux ports. Cette activité inclut les flux tant au niveau des véhicules qu'au niveau des passagers piétons. Pour cela, la CCIT 2B met en place des services, des

infrastructures : terminaux maritimes avec point d'information, navette gratuite, équipements à messagerie variable pour la signalisation...

Le site se compose pour le Port de Bastia, d'un terminal Sud de 200m² en RDC, d'un terminal Nord composé de 2 blocs, A de 260m², B de 353m², d'un hangar de 118m² ainsi que d'une capitainerie et des bâtiments occupés par les différents acteurs portuaires.

Le port de l'Île Rousse se compose d'un bâtiment récemment rénové de 200m² où se situe le point d'information, un hall d'accueil au RDC ainsi que 5 bureaux à l'étage et une salle de réunion.

- Site de l'**AÉROPORT DE BASTIA-PORETTA : n° SIRET 182 020 040 00040.**

Activités : La CCIT de Bastia et de la Haute-Corse est gestionnaire de la plate-forme et a pour objectif d'améliorer la qualité du service offert, promouvoir la destination corse et densifier les connexions entre l'île et les réseaux aériens européens. Elle met à disposition des usagers tous les moyens nécessaires à l'exercice de leurs activités en toute sécurité et sûreté : aérogare, aires de manœuvres, parkings, informations des passagers, commerces & services, comptoirs et banques d'enregistrement, contrôles des passagers et bagages de soute.

Le site se compose : d'un bâtiment PARIF de 50 m² pour l'entrée des véhicules côté piste, d'une zone réservée au personnel technique, d'un hall d'embarquement des passagers publics, de salles de repos et de sanitaires. Un bâtiment pompier (SSLIA) de 321m² chauffé et climatisé, une partie garage de 214 m² ni chauffée, ni climatisée, une partie salle de veille et repos au RDC. A l'étage, cuisine, chambre, salle de sport. Enfin, l'aérogare de 7 758m², chauffée et climatisée. En plus, une aire de stationnement de 109 380 m².

- Site de l'**AÉROPORT DE CALVI-SAINTE-CATHERINE : n° SIRET 182 020 040 00032.**

Activités : La CCIT de Bastia et de la Haute-Corse est gestionnaire de la plate-forme et a pour objectif d'améliorer la qualité du service offert, promouvoir la destination corse et densifier les connexions entre l'île et les réseaux aériens européens. Elle met à disposition des usagers tous les moyens nécessaires à l'exercice de leurs activités en toute sécurité et sûreté : aérogare, aires de manœuvres, parkings, informations des passagers, commerces & services, comptoirs et banques d'enregistrement, contrôles des passagers et bagages de soute.

Le site se compose d'un bâtiment PARIF (44m²) pour l'entrée des véhicules côté piste. 1 Bâtiment pompier (SSLIA) de 335m². Une partie garage (180 m²) ni chauffée ni climatisée.

Adresse (siège personne morale) : Hôtel Consulaire, Rue du Nouveau port, 20 293 BASTIA Cedex.

Nombre de salariés total (selon article 1111-2 du Code du Travail *) : **387,26 ETP.**

Description sommaire de l'activité : Cf. activités ci-dessus.

Indicateur d'activité, nombre d'agents en 2011 : données en Equivalent Temps Plein (ETP)

Aéroport de Bastia	163,43
Aéroport de Calvi	73,3
IMF	18,6
Hôtel Consulaire + 4 Antennes	69,13
Port de Bastia	58,80
Port de l'Île Rousse	4

387,26

Mode de consolidation : contrôle financier / **contrôle opérationnel**

➤ Pour les locaux des différentes entités, les mètres carrés loués à des partenaires, ont été extraits des émissions relatives à la consommation d'électricité. Les données n'étaient pas disponibles pour les émissions relatives à la combustion de combustibles (chauffage gaz ou fioul). La CCI de Bastia, étant le bailleur, n'a pas le contrôle opérationnel du bien loué.

➤ Pour les véhicules, la CCI de Bastia possède certains véhicules en location. La CCI de Bastia dispose du contrôle opérationnel du bien loué. Les émissions relatives à la combustion de combustibles par le bien loué ont été comptabilisées en émissions directes.

Nota : concernant l'approche contrôle financier ou contrôle opérationnel, Cf. § 6.1 de la méthode publiée sur le site du Ministère du Développement Durable (http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/120420_Art-75_Methodologie_generale_version_2.pdf).

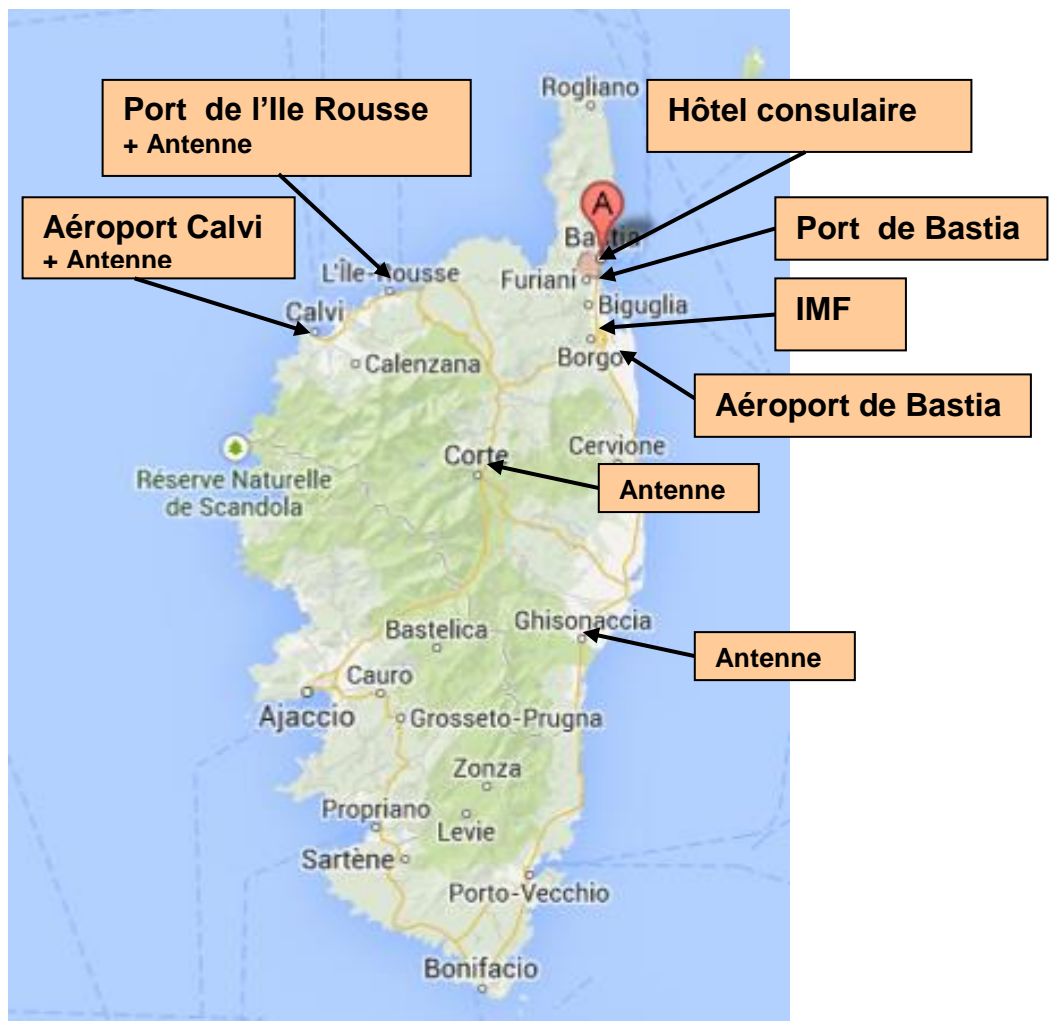
Schéma des périmètres organisationnels de la Personne Morale retenu :

Les **5 sites** précédemment cités sont entièrement pris en compte dans notre périmètre organisationnel, selon le mode de consolidation ci-avant.

Il n'y a pas de doubles-comptes entre les sites.

Plan et organigramme ci-après.

Localisation des sites :





Aéroport de Bastia



Aéroport de Calvi – Source wikipedia.org



Port de Bastia



Port de l'Île Rousse

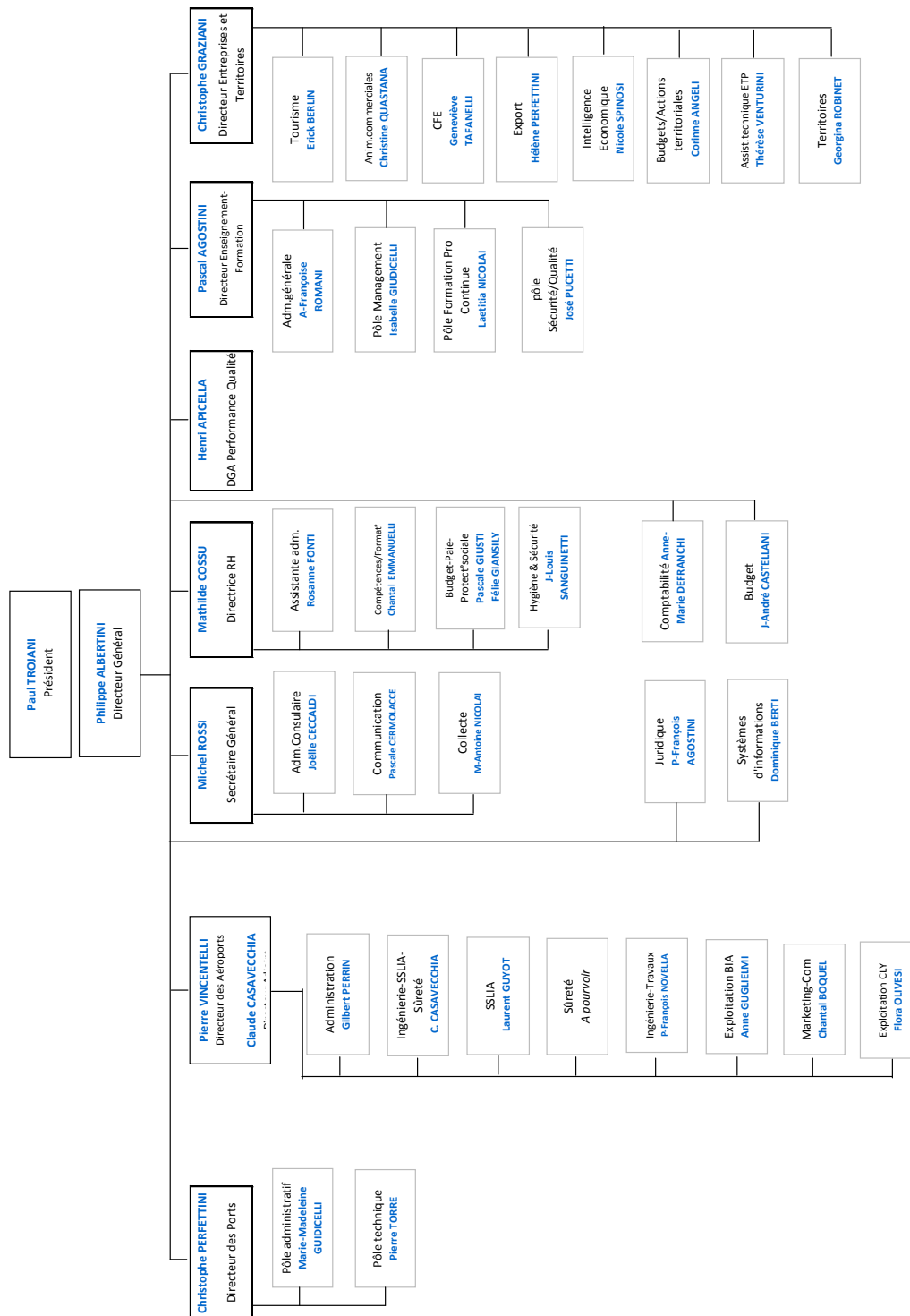


IMF



Hôtel consulaire – Source bastia.fr

Organigramme de la personne morale :



* **Article L1111-2 du Code du Travail** (modifié par la [LOI n°2008-789 du 20 août 2008 - art. 3](#)) :

Pour la mise en oeuvre des dispositions du présent code, les effectifs de l'entreprise sont calculés conformément aux dispositions suivantes :

- 1° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein et les travailleurs à domicile sont pris intégralement en compte dans l'effectif de l'entreprise ;
- 2° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée, les salariés titulaires d'un contrat de travail intermittent, les salariés mis à la disposition de l'entreprise par une entreprise extérieure qui sont présents dans les locaux de l'entreprise utilisatrice et y travaillent depuis au moins un an, ainsi que les salariés temporaires, sont pris en compte dans l'effectif de l'entreprise à due proportion de leur temps de présence au cours des douze mois précédents. Toutefois, les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée et les salariés mis à disposition par une entreprise extérieure, y compris les salariés temporaires, sont exclus du décompte des effectifs lorsqu'ils remplacent un salarié absent ou dont le contrat de travail est suspendu, notamment du fait d'un congé de maternité, d'un congé d'adoption ou d'un congé parental d'éducation ;
- 3° Les salariés à temps partiel, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, sont pris en compte en divisant la somme totale des horaires inscrits dans leurs contrats de travail par la durée légale ou la durée conventionnelle du travail.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :

On liste ci-après les sources d'émission pour chacun des postes 1 à 7 relatifs aux périmètres (ou catégories) 1 et 2, ainsi que les modes de calculs des quantités associés (données d'activités utilisées pour les calculs présentés en § 3 et 4).

Catégorie 1 (Emissions directes) :

▪ Poste 1 Emissions directes des sources fixes de combustion :

- ❖ **Chaudières Gaz** : limitées aux sites de **l'Hôtel consulaire** et de **l'Aéroport de Calvi**. Sur Calvi, 2 chaudières de 310 kW. Pour l'Hôtel consulaire, une chaufferie gaz en toiture.

Consommations gaz : **207 588 kWh PCS** facturés en 2011.

❖ **Chaudières & Groupes électrogènes au Fuel :**

- **Aéroport de Bastia**, 2 Chaudières Chappée de 988 kW. Fonctionnant au fioul. Pour **l'IMF**, 2 chaudières XR 308 de chez Chappée.
- **IMF** : 30 637 l consommés sur l'année, selon relevés de la CCI de Bastia.
- **Aéroport de Bastia** : 141 523 l consommés sur l'année, selon relevés de la CCI de Bastia.

Consommations fuel : **172 160 litres sur chaudières. 1 groupe électrogène sur l'Aéroport de Bastia, mais non utilisé.**

Données des tableaux de suivi des consommations de la CCI de Bastia.

Il n'y a pas d'autres combustibles ou sources d'énergie, hormis l'électricité (cf. poste 6).

Il n'y a pas eu de diagnostic énergétique sur les sites (en dehors des DPE).

▪ Poste 2 Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique :

- ❖ **Engins de transport en interne** : traction électrique, engins gaz ou fuel.

- **Port de Bastia** : 3 engins de chantier, dont 2 chariots télescopiques et 1 chariot élévateur. Consommation de 3 600 litres de GNR.

- **IMF** : plusieurs engins de chantier dont 1 mini-pelle, mini-chargeur, tractopelle, pelle hydraulique, bulldozer, niveleuse, chariot de chantier.

Total consommé sur l'année : 7 132 litres de gasoil.

Total consommé sur l'année pour les bouteilles de gaz des chariots élévateurs : 150 Kilos.

- ❖ **Autres véhicules détenus ou en location en 2011 : véhicules légers, utilitaires et camion** (tous détenus).

- **Aéroport de Bastia** : 10 véhicules utilitaires, type Peugeot Expert Fourgon, Kangoo, véhicules incendie, Alpirout. 8 véhicules privés type Renault Clio, Mégane.

Total consommé sur l'année : 25 644 litres de gasoil..

- **Aéroport de Calvi** : 5 véhicules utilitaires, type Alpirout, Peugeot Dangel, Twingo. 2 véhicules privés type Renault Clio et Trafic.

Total consommé sur l'année : 6765 litres de gasoil.

- **Port de Bastia** : 7 véhicules de service et 2 navettes. 5 scooters essences et 1 balayeuse auto-portée.

Total consommé sur l'année 11 717 litres de gasoil, dont 625 litres pour les navettes, et 1200 litres pour la balayeuse auto-portée. 1120 litres d'essence pour les 5 scooters.

- **Port d'Ile Rousse** : 1 scooter et 1 voiture de service, Renault Clio.

Total consommé sur l'année : 293 litres de gasoil, dont 246 pour la Clio.

- **IMF** : 3 véhicules de fonction et service.

Total consommé sur l'année : 5 221 litres de gasoil.

- **Hôtel Consulaire** : 12 véhicules de fonction ou service, dont 2 véhicules utilitaires, type Renault Kangoo et 10 véhicules privés, type Renault Mégane, Clio, Ford.

Total consommé sur l'année : 12 264 litres de gasoil, et 2 682 litres d'essence.

Données suivies sur fichiers de consommation de carburant (€ et litres) de la CCI de Bastia.

- **Poste 3 [Emissions directes des procédés hors énergie](#) :**

- ❖ **Emissions liées à l'utilisation de bouteilles d'Acétylène**, utilisé en soudure, notamment pour le **Port de Bastia** : **7 kg de C2H2** consommé en 2011.

Pas de sources de décarbonatation, ni réactions chimiques ou autres rejets de procédés.

- **Poste 4 [Emissions directes fugitives](#) :**

- ❖ **Fuites des groupes froids** de Process (exemple cuisine...) & Climatisation.

En 2011 :

- Recharge à cause de fuites sur les unités split de chez Daikin, et une pompe à chaleur de chez Carrier, alimentés en **R22** : 11 kg neuf réintroduit (matériel de 1996).

- ❖ Fuites de gaz d'extinction (ex : salles serveurs...) : non concerné.

Pas d'autres gaz concernés.

- **Poste 5 [Emissions issues de la biomasse](#) :**

Il n'y a pas de notion de changement d'affectation des sols dû aux activités tertiaires exercées.

Catégorie 2 (Emissions indirectes associées à l'énergie) :

- **Poste 6 [Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité](#) :**

Consommations électriques compteur réseau, non discriminée par type d'usage (process / éclairage / chauffage-climatisation / usages bureaux) :

3 809 702 kWh au global.

Détails des consommations facturés par entités, selon tableau de suivi de la CCI de Bastia.

- **Poste 7 [Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid](#) :**

Pas de consommations d'énergies vapeur/chaleur/froid sur réseau extérieur : non concerné (fabrication d'eau glacée sur site à partir de l'énergie du poste 6).

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting : 2011

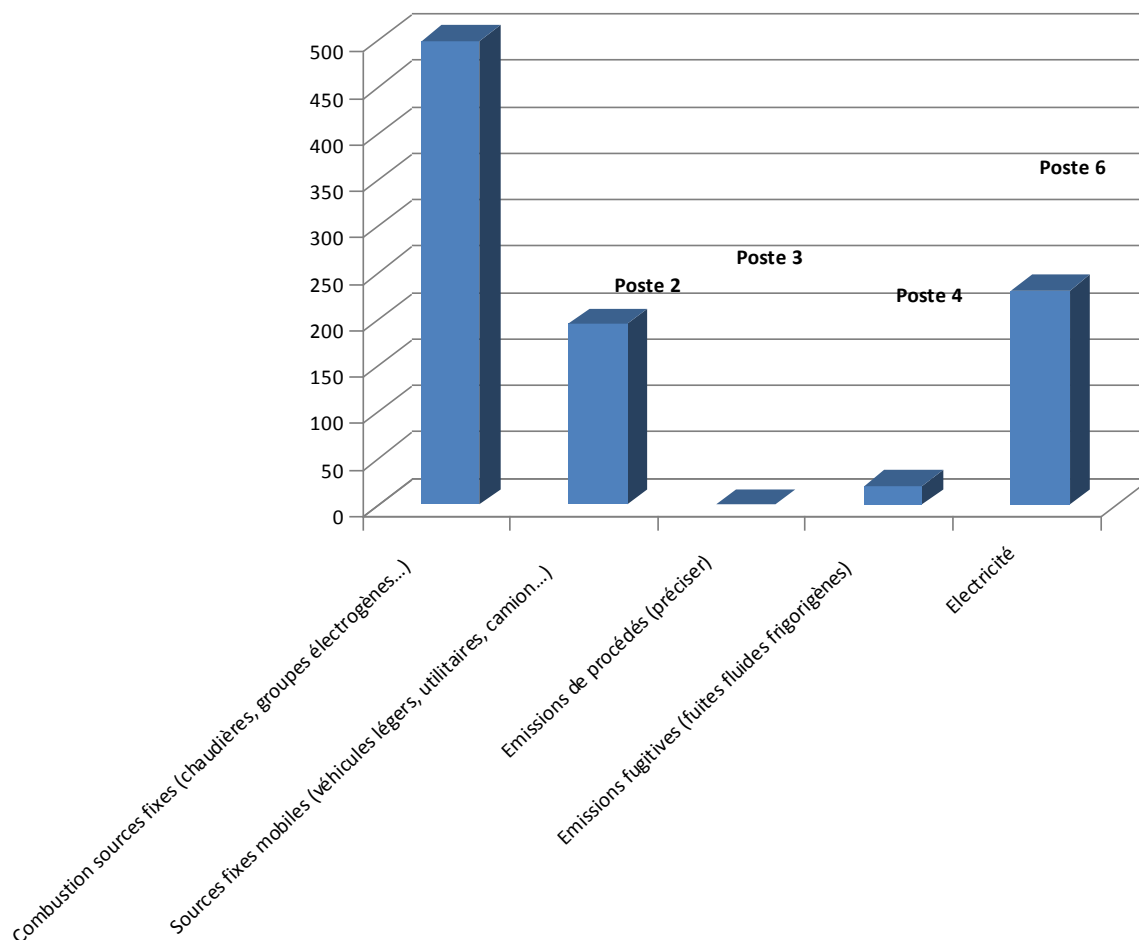
Année de référence : 2011

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel) :

Nous choisissons l'année de reporting (année relative aux données collectées, sensiblement identique à celles de 2010) comme année de référence (pour comparaison avec les futures mises à jour).

Résultat graphique du calcul des émissions de GES selon le décret du 11 juillet 2011 :

Bilan GES 2011 : émissions par poste (t eq. CO₂)



Total : 943,84 Tonnes CO₂ d'Émissions par an

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2

Emissions GES (en Tonnes) :							
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)
Emissions directes	1,000	495,815	0,030	0,011	0,000	499,788	0,000
	2,000	191,941	0,005	0,006	0,000	193,706	9,435
	3,000	0,024	0,000	0,000	0,000	0,024	0,000
	4,000	0,000	0,000	0,000	0,011	19,910	0,000
	5,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	Sous total		687,779	0,034	0,016	0,011	713,428

Copie onglet *Emissions* du fichier de calcul fourni
(*Bilan GES 2011 CCI de Bastia - Format ministériel V2, revu SOCOTEC.xls*).

Pour calculer les émissions de chaque poste, pour tous les gaz à effet de serre, la formule utilisée ci-dessus est toujours la suivante : $DA \times FE$.

Avec DA = Données d'Activités (quantité liée à chaque source d'émission listée au § 1 pour le poste considéré) et FE = Facteurs d'Emission de la Base Carbone® (selon les données disponibles).

Voir Onglet *Emissions (détails)* sur les calculs effectués à partir des données listées ci-avant au § 1.

Nota : à titre informatif, les fuites de R22 (fluide de type HCFC non inclus au Protocole de Kyoto et non concerné par le décret du 11 juillet 2011 et l'arrêté du 24 août 2011) représentent 11 kg, soit 19,91 t eq. CO₂ (FE : 1 810 t eq. CO₂ / t de fluide).

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2

Emissions GES (en Tonnes) :							
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)
Emissions indirectes associées à l'énergie	6,000					230,411	
	7,000					0,000	
	Sous total					230,411	

Copie onglet *Emissions* du fichier de calcul fourni
(*Bilan GES 2011 CCI de Bastia - Format ministériel V2, revu SOCOTEC.xls*).

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer

Ces émissions, optionnelles, n'ont pas été quantifiées pour ce premier bilan.

6. de façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées

Nous n'avons pas d'émissions évitées quantifiables dans nos activités : pas de valorisation matière / énergétique de déchets sur site, ni cogénération, ni production d'énergies renouvelables.

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Par application des incertitudes issues de la Base Carbone[®] ADEME concernant les seuls facteurs d'émissions, on obtient une incertitude minimale de 3,75 %.

En considérant en complément des incertitudes liées à certaines données d'entrée déterminées avec des hypothèses, l'incertitude globale se monte à 3,85 %.

Où l'on voit que l'écart est surtout dû aux incertitudes liées au facteur d'émission de la Base Carbone (incertitudes inévitables lors de toute construction de facteur d'émission).

Hypothèses prises pour les incertitudes des données d'entrées : 5 % d'incertitude sur le fuel et 10 % sur les carburants (données initiales en €, transposées en l sur base prix moyen de l'année). 0 % sur les autres données (factures).

Possibilités de réduire à l'avenir les incertitudes des données d'entrées :

- prévoir le suivi en continu des consommations de carburant des véhicules (en litre) et des recharges de fluides frigorigènes (en kg par fluide),
- mettre en place un suivi mensuel précis des niveaux de consommation de fuel et gaz.
- Refacturer les consommations de chauffage et climatisation des mètres carrés occupés par les partenaires.

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Tous les postes obligatoires et les sources d'émissions correspondantes nous concernant ont été pris en compte.

9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone[®], les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

* Liste des facteurs d'émissions (FE) utilisés différents de la Base Carbone[®] :

Modifications de Facteurs d'Emissions (FE)	
Facteur d'Emissions modifiés	Source documentaire ou mode de calcul
--	--

Pas de modifications : les FE utilisés sont ceux de la Base Carbone[®] en vigueur au moment de l'établissement du présent bilan (2013).

* Liste des PRG modifiés et explications :

Modifications de Pouvoir de Réchauffement Global (PRG)	
PRG modifiés	Explications
--	--

Pas de modifications : les PRG utilisés, inclus dans la Base Carbone® sont ceux du 4^e et dernier rapport du GIEC (rapport de 2007) en vigueur au moment de l'établissement du présent document.

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence

Non concerné pour la première année de reporting.

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Site internet :

<http://www.ccihc.fr> (Bilan GES mis en ligne en 2014).

Coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

M. JL Sanguinetti

Adresse mail : jl.sanguinetti@ccihc.fr

Hôtel Consulaire

Nouveau Port

20 293 BASTIA Cedex

Tel : 04 95 54 44 44

Fax : 04 95 54 44 31



12. Optionnel :

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivant.

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui Non

si oui, avec quelle méthode : --

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES :

Le développement durable est une des grandes priorités de la mandature en cours.

La CCI, à travers le Centre de ressource et de documentation à l'environnement et sa commission ad hoc, est une force de proposition, d'information et de coordination en direction des entreprises. De nouveaux efforts sont consentis en partenariat avec les services de l'Etat, l'Office de l'environnement et l'ADEME, le SYVADEC, ainsi que les secteurs de BTP, du Tourisme et des Transports. Les secteurs de la Production et de la Distribution sont également partie prenante de cette stratégie.

Des objectifs éminemment transversaux :

- La sensibilisation et la formation des chefs d'entreprises figurent parmi les objectifs en termes d'offre globale liée à ce secteur.
- La CCI elle-même, à travers ses ports et aéroports, à travers ses services administratifs et dans le cadre de tous ses projets, fait du partage d'expérience, le meilleur des outils de promotion du développement économique durable.

Exemples d'actions mises en œuvre :

- Intégration de critères environnementaux dans l'attribution de certains marchés publics,
- Mise en veille des outils informatiques,
- Utilisation de papier recyclé,
- Tri du papier,
- Détecteur de présence pour l'éclairage dans certains endroits,
- Point de collecte pour les ampoules.

- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

en interne / par un bureau d'études (appui SOCOTEC pour l'application de la méthodologie à notre périmètre et activités).

- Temps passé : 9 j.H

- Coût de l'étude : Externe (6,4 k€)

- Durée de l'étude : 6 mois

- les émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement

Non disponible, ni pertinent pour notre organisation (des émissions non discriminables par établissement comme les véhicules et des sources mutualisées situées sur un site, comme la cuisine ou la blanchisserie).

- Option : en cas de vérification tiers partite, le certificat peut être joint au rapport. Non concerné.